

Algues
Allanage-en-Provence
Angles
Arignac-sur-Verdon
Arps
Bargème
La Bastide
Baudinard-sur-Verdon
Beaufort
Bileux
Le Bourgeat
Brenas
Brunet
Castellane
Côteaux-Vieux
Cerny-sur-Arluby
Esparron-de-Verdon
La Garde
Gréoux-les-Bains
Majastres
La Martre
Molassat-Bellevue
Mortagnac-Mentagrat
Mousteyan
Moziers-St-Marie
La Palud-sur-Verdon
Peyroules
Palmissey
Odonson
Régusse
Riez
Rougn
Roumeuilles
Trigance
Les Salles-sur-Verdon
St-André-les-Alpes
St-Croz-du-Verdon
St-Julien-du-Verdon
St-Julien-le-Montagnier
St-Jurs
St-Laurent-du-Verdon
St-Martin-de-Brômes
Valessole
La Verdère
Vieus-sur-Verdon

Par Nature



Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Juillet-Août 2002 • n° 8

- Le Pass' musée
- Randonnez dans le Verdon
- Des écogardes pour le Parc

Le Parc a souvent été accusé de ne pas prendre position sur la ligne THT, je tiens à rappeler la farouche opposition du Comité syndical à la construction d'une nouvelle ligne THT sur le territoire du Parc.

Le Parc accepte de participer à la concertation avec le Réseau de Transport Électrique (RTE), d'abord parce que la concertation est le principe même de la démocratie locale et du développement durable. Ensuite parce qu'à tout moment l'État peut imposer la construction d'une ligne en cas de problème électrique grave sur la Côte d'Azur (rupture de câble, incendie...). Dans cette hypothèse, mieux vaut avoir participé à l'élaboration de la moins mauvaise des solutions pour le territoire du Parc. Enfin, parce que participer à la concertation ne signifie pas accepter le projet final.

À l'heure actuelle, RTE n'a toujours pas soumis de tracé définitif. Mais il semblerait que la suppression de la ligne 150 kV et le remplacement de la ligne 225 kV par une ligne 400 kV un seul circuit soit admis. Ceci signifie en clair, une réduction du nombre des pylônes (qui passe de 450 à 210) et des pylônes spécifiques pour ligne 400 kV un seul circuit ce qui rendrait impossible à l'avenir le passage d'un second circuit à 400 kV.

Cependant, de nombreuses questions posées par le Parc à RTE attendent encore une réponse comme la suppression du poste de transformation du plateau, la mise en souterrain des sorties des usines de Quinson et de Ste-Croix et des lignes 225 kV à Vinon sur Verdon...

En ce qui concerne les volets Maîtrise de la Demande en Électricité (MDE) et Projet d'Accompagnement du Projet (PAP), force est de constater, qu'ils tiennent malgré les demandes insistantes et répétées du Parc auprès d'EDF.

Tant que ces trois projets n'auront pas été clairement établis, le Comité Syndical du Parc ne se prononcera pas ou, s'il le fait, ce sera certainement contre.

Dès lors, qu'une définition précise du tracé de la ligne sera arrêtée, que sera défini un véritable projet de MDE et que les élus auront l'assurance que le PAP n'entamera pas les finances communales, le Comité syndical prendra position. A ce moment là, je proposerai d'organiser une consultation générale des populations résidentes du Parc car il semble légitime d'interroger les personnes principalement concernées

André GAYMARD
Président du Parc



2 Édito
Courrier des lecteurs



34 ACTIONS DU PARC
• Schéma des activités de pleine nature
• Le Verdon... de musées en écosées
• Les publications du Parc
• A la rencontre des agriculteurs du Parc



57 DOSSIER
• Randonnez dans le Parc du Verdon



89 VIE DES COMMUNES
• Opération Villages fleuris
• Fête de printemps aux Salles sur Verdon
• «Quand chasse rime avec préservation de l'environnement»
• Gréoux les Bains et les Boucles du Verdon



10 COUP DE PROJECTEUR
• Domaine de Valx : l'histoire d'une famille



11 IDENTITÉ PROVENÇALE
• Métier : Santonnier



12 PARC EN BREF
• Fête du Parc
• Un éleveur au secours de la biodiversité
• Des plaisirs authentiques...
• Les nouveaux arrivés dans l'équipe du Parc
• «Carnet Rose : trois naissances très attendues»

Le courrier des lecteurs

Le 9 avril dernier nous recevions au Parc ce message électronique qui traite d'un sujet que nous savons cher au cœur de nombre d'entre vous :

« Serait-il envisageable de voir naître une police à cheval qui sillonnerait les abords des routes des Gorges du Verdon afin de verbaliser les gens qui jettent leurs détritus le long de ces chemins.

Si vous vous baladez en septembre dans ce merveilleux Parc que vous promouvez, votre joie s'arrête très vite aux couches culottes, excréments, papiers hygiéniques et autres emballages de pizza et de bières...

Faire venir les gens dans notre région c'est bien...leur donner envie de revenir et de séjourner c'est mieux !

Merci d'avoir pris le temps de lire ma requête.
Bonne continuation dans votre entreprise. »

C'est avec un très grand plaisir que nous vous annonçons la création d'une équipe d'écogardes. Un article leur est consacré en dernière page de ce numéro.

Cette lettre est distribuée par La Poste, elle est également disponible en Mairie.

Rue Néane - Le Lettre du Parc naturel régional du Verdon - n° 1, Juillet-Août 2012 - B.P.14 - 04300 Monestier-Sainte-Marie
Tél. 049274680 - Fax 0492744401 - e mail: info@parcverdon.fr - Directeur de publication: A. Guyard - Comité de lecture: Commission de communication, équipes techniques - Crédits photos: A. Cappia, INPN, N. Courroux, S.Gouat Impression: Timothé Bissy - Distribution: INPN Verdon - Conception & réalisation: Ateliers de communication
Tirage: 8000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus bleudi sur fibres - Dépôt légal: juillet 2012 - N°ISSN 1293-3287

Schéma des activités de pleine nature

Les actions
du parc...

Le 16 Avril, le Parc naturel régional du Verdon a réuni élus, professionnels, prestataires d'activité, institutionnels et associations afin de relancer le « Schéma des Activités de Pleine Nature » qui avait connu une pause pendant quelques mois. L'arrivée au sein de l'équipe du Parc d'un nouvel « animateur du schéma » va permettre de relancer la démarche à long terme. S'inscrivant dans une logique de développement durable, l'objectif du schéma est triple :

Gestion équilibrée des activités de pleine nature sur le territoire du Parc, maîtrise des impacts de ces activités sur le milieu naturel, diminution des conflits d'usage. Une participation constructive du plus grand nombre d'acteurs est indispensable à la réalisation concrète des actions prévues dès cette année et à moyen terme :

mise en place d'une signalétique, organisation de formations, relance des démarches de qualité et de conventionnement, réflexion sur les aménagements nécessaires... Le Parc du Verdon souhaite être soutenu et suivi dans sa logique afin que les Activités de Pleine Nature puissent être gérées dans le respect des territoires du

Verdon. Les acteurs locaux intéressés par cette approche sont nombreux. Il faut maintenant que toutes ces bonnes volontés se concrétisent rapidement afin que d'autres acteurs locaux rejoignent le train de ceux qui veulent croire en la réussite de cette dynamique.

Contact au Parc : Olivier Levasseur

Le Verdon de musées en écomusées

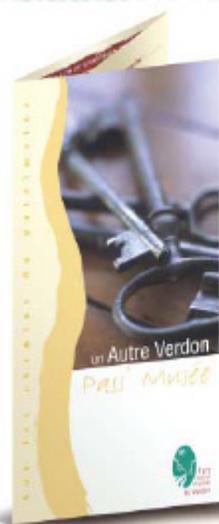
Le Parc naturel régional du Verdon, en partenariat avec l'ensemble des musées et écomusées du territoire, lance le Pass' musée du Verdon.

Le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson, le musée de la Faïence à Moustiers-Ste-Marie, le musée des Arts et Traditions Populaires du Moyen-Verdon et celui des Sirènes et Fossiles à Castellane, le musée des Tourneurs à Aiguines, le musée Lapidaire à Riez, la Maison des Gorges du Verdon à La Palud-sur-Verdon et les musées de Simon Segal et de Faykod à Aups sont les 10 premiers musées et écomusées du Parc à avoir répondu favorablement à cette mise en réseau. L'objectif de cette action est d'encourager les visiteurs à découvrir les musées du territoire du Parc. Le principe de fonctionnement en est simple. Le Pass' est individuel ou familial (2 adultes et enfants) et valable un an (sauf exception pour cette première année où les dates de validité sont du 1^{er} mai au 31 décembre 2002). Il est remis au visiteur lors de sa première visite (payée à plein tarif) dans un musée participant à l'opération. Dès la seconde visite, les tarifs réduits sont appliqués. Les 4^e et 8^e visites sont gratuites dans les musées et écomusées participants.

Les informations concernant ce Pass' sont disponibles dans les offices de tourisme et points d'information du Parc.

Profitez-en pour organiser un week-end culturel afin de découvrir les richesses et la diversité du Parc naturel régional du Verdon.

Contact au Parc : Suzanne Giocanni



Les actions
du parc...

A la rencontre des
agriculteurs du Parc :

“premier bilan,,

La “Commission agriculture, patrimoine naturel et paysager du Parc” est partie à la rencontre des agriculteurs du territoire en mars-avril 2002.

Plus de cent personnes ont participé aux cinq rencontres organisées à Quinson, Comps-sur-Artuby, Valensole, Saint-André-les-Alpes et Bauduen.

Ces réunions d'échange ont permis aux participants d'exprimer leurs attentes en tant qu'agriculteurs et parfois en tant qu'habitants du Parc.

Des axes stratégiques de travail ont été proposés en matière de foncier, d'emploi, d'urbanisme, d'entretien de l'espace, de revenu agricole, de valorisation des produits, de diversification des exploitations et de cadre de vie.

A côté de ces attentes, les agriculteurs ont également exprimé leur souhait d'être plus impliqués dans la vie du Parc en participant notamment à sa commission agricole afin de pouvoir travailler avec les élus locaux sur certains dossiers (foncier, logement...).

Contact au Parc : Mathias Franko

Les publications du Parc

Il y a très exactement un an, nous vous exposions la volonté du Parc d'élaborer une véritable politique éditoriale. Nous sommes maintenant en mesure de vous proposer une bibliographie attrayante, diversifiée et qui, nous l'espérons, vous séduira également. Le Parc développe deux collections de livres très différentes.



La première collection concerne l'édition de livres d'auteurs. Ces ouvrages ont pour objectifs de mettre en valeur une part de notre culture et de la rendre accessible à tous.

Le premier livre qui a initié cette collection est « *Histoire des Gorges du Verdon* » par Jacques Cru, sorti en décembre 2001. Aujourd'hui, deux nouveaux ouvrages viennent de paraître :

« *Préhistoire du Verdon - Des origines à la conquête romaine* » de Jean Gagnepain, directeur du Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson. Ce livre raconte en 108 pages comment les premiers hommes préhistoriques sont venus s'installer dans le Verdon et comment ils y ont vécu jusqu'à l'arrivée des Romains. Prix : 9 €

« *La découverte des gorges du Verdon - Histoire du tourisme et des travaux hydrauliques* » par Alain Collomp, historien et médecin. Tout au long des 128 pages qui composent ce livre, l'auteur nous décrit la découverte des Gorges du Verdon et l'exploitation qui en a été faite. Prix : 12,20€

Ces trois premiers ouvrages ont été co-édités avec les Éditions Édiat et grâce au soutien financier du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et de la Direction Régionale de l'Environnement.

Un quatrième ouvrage est en cours d'édition, mais, chut ! nous vous en dirons davantage dans le prochain numéro de Par Nature.

Dès cet été, vous pourrez donc lire les ouvrages de Jean Gagnepain et d'Alain Collomp.

Le troisième sera disponible juste à temps pour faire un excellent cadeau de Noël !

La seconde collection, intitulée « *Les livres découverts* », accompagne le promoteur sur les sentiers thématiques du Parc.

Sur ce même thème de la randonnée, il est à signaler la très récente parution d'un guide randonnée, coédité par l'Association Départementale de Randonnées et d'Itinéraires et le Parc. Pour en savoir plus sur ces publications, allez vite dans le dossier central de ce numéro consacré à la randonnée.

L'ensemble de ces ouvrages est disponible dans les différents points de vente du Parc, à la Maison du Parc et, bien sûr, dans toutes les bonnes librairies de la région !

Alors que ce soit sur la plage, ou bien confortablement installé dans le fauteuil de votre salon ou encore en marchant, les éditions du Parc vous accompagneront partout.

Bonne lecture à tous.

Contact au Parc :

Suzanne Gioanni et Marianne Maillot



Randonnez dans le parc du Verdon

Dossier

La pratique de la randonnée s'est fortement accrue ces dernières années. Avec l'allongement du temps libre, de plus en plus de français « marchent » : qu'elles soient familiales, sportives ou itinérantes, de courte durée ou sur plusieurs jours... la randonnée et la promenade sont aujourd'hui un des principaux motifs du choix du Verdon comme lieu de vacances. L'engouement pour ce loisir a amené le Parc, avec les communes et les départements, à travailler au développement d'un réseau de sentiers, bien aménagés, balisés et entretenus...

Ce réseau a été conçu en tenant compte des sentiers existants. Ces sentiers sont, la plupart du temps, d'anciens chemins dits « muletiers » qui relient les villages par les montagnes et les cols. Ces anciens chemins auxquels se raccrochent tout un réseau de chemins ruraux pour l'exploitation forestière et agricole ou d'anciennes « drailles »... sont un témoignage fort de notre histoire (quelques-uns sont même des vestiges de voies romaines). La végétation envahit peu à peu la plupart de ces anciennes voies de circulation. Leur sauvegarde se justifie aujourd'hui par la montée en puissance de loisirs tels que la randonnée (pédestre, équestre et cycliste).

Plus d'une centaine de sentiers de promenade et de randonnée ont été recensés sur le Parc : certains ont bénéficié de la démarche officielle d'inscription au PDIPR* et d'autres sont encore de simples chemins ou la pratique s'est développée spontanément (car ils sont cités dans un guide ou sur une carte topographique). Toutefois, cette pratique « spontanée » comporte des risques : passage sur des propriétés privées sans autorisation, non reconnaissance officielle du sentier, donc aucun aménagement possible, balisage et signalétique inexistant, problèmes de responsabilité et de sécurité...

“ Le développement de la randonnée repose avant tout sur l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers. ”

Dans la zone de l'Artuby, après un premier travail de repérage et de marquage fait par l'ONF, le Conseiller général du canton a souhaité relancer un programme d'aménagement des sentiers en 1996. Le Parc et le Conseil Général (DDEER*) ont alors réalisé une étude foncière et technique. Cette étude consistait, dans un premier temps, à s'assurer que les sentiers à aménager étaient « propriété publique » ou que les propriétaires privés concernés autorisaient le passage et l'aménagement. Puis, il a fallu faire un état des lieux, et déterminer les travaux à réaliser sur chacun des sentiers pour permettre un accès au grand public. Le cadastre de l'Artuby a donc été « épluché » et 340 km de sentiers étudiés ; 190 propriétaires privés ont été contactés pour signer une convention de passage. Chaque commune a délibéré pour approuver la création des sentiers. Ce travail a duré deux ans ; il a débouché sur l'inscription au PDIPR* de 150 km de sentiers par le Conseil Général du Var en décembre 1998.

* PDIPR : Plan Départemental d'Inventaires de Promenade et de Randonnée

* DDEER : Direction Départementale de l'Environnement et de l'Équipement Rural

* ADRI : Association Départementale des Rides et Itinéraires

* FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestre

* GR : Sentiers de Grande Randonnée, balisés en rouge et blanc, marque déposée de la FFRP



... Randonnez dans le parc du Verdon



Les travaux d'aménagement, les panneaux de signalisation et le balisage ont été réalisés entre 1999 et 2000.

La même procédure est actuellement en cours pour les sentiers intercommunaux dans la zone des collines haut-varoises (d'Aups à Vinon). Le Conseil Général du Var prend en charge la création et l'entretien des sentiers d'intérêt intercommunal. Les sentiers de promenade et de randonnée communaux restent à l'initiative des mairies. A leur demande, le Parc apporte son soutien pour réaliser l'étude technique et foncière des tracés et pour le montage des dossiers de demande d'aide financière auprès du Conseil Général du Var.

Dans le département des Alpes de Haute-Provence, la même démarche est menée depuis de nombreuses années par le Conseil Général et l'ADRI*, association en charge de la réalisation du PDIPR*. L'ensemble des travaux sur les sentiers (création et entretien) est financé par les communes avec un complément du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.

Le Parc, quant à lui, veille à assurer la cohérence du réseau de sentiers entre les communes et les deux départements et joue un rôle de relais d'information entre le terrain et les services départementaux.

Quand le sentier est aménagé, balisé et officiellement ouvert au public, il faut encore penser à son entretien. On dit souvent que le meilleur moyen d'entretenir les sentiers ce sont les pieds des randonneurs. Il faut donc s'assurer que les sentiers sont régulièrement fréquentés. C'est le rôle de la promotion et de l'information sur les sentiers.

Balisage des sentiers

	GR	Liaisons intercommunales du Var	Liaison intercommunale MDP	Petits sentiers et itinéraires nouveaux
Continuité				
Changement de direction				
Mouvoiement de direction				

Balisage VTT

Après avoir aménagé et balisé les sentiers sélectionnés en partenariat avec l'ADRI ; après s'être assurée des financements lui permettant de s'engager dans un entretien régulier de ces sentiers, la Communauté de Communes du Moyen Verdon s'est lancée dans la promotion de ces randonnées. Elle a donc conçu et édité des fiches pour présenter les 16 sentiers de randonnée situés sur ses 8 communes. Ces fiches, regroupées dans un pochette, comportent toutes les informations pratiques sur le sentier, une carte et un texte descriptif. Elles sont vendues par les Offices de Tourisme du Moyen-Verdon et par l'ADRI. Depuis quelques années, le Parc a été associé à ce travail. Progressivement, et avec les communes qui en auront la volonté, le Parc étoffera cette collection de fiches.

Le vocabulaire et les couleurs qu'il faut connaître pour se retrouver dans les différents types de sentiers

Le Verdon est actuellement émaillé de plus de 800 km de sentiers de randonnée. On en distingue plusieurs types :

- Les sentiers itinérants, liaisons de village en village (ou de gîte en gîte) dont les plus célèbres sont les GR* : GR4, GR49 et GR99, balisés en rouge et blanc.
- Les sentiers de Petite Randonnée (les PR) : plus ou moins sportifs, plus ou moins longs, ils permettent la pratique de la randonnée à la journée ou à la demi-journée et sont en général balisés en jaune et quelquefois en bleu.
- Les sentiers équestres ou VTT, adaptés au passage des chevaux et des vélos : des pistes équestres, balisées en orange, ont été aménagées sur le plateau de Valensole et sur les massifs du Montdenier, des sentiers VTT sont également balisés par les centres VTT de Gréoux-les-Bains et Riass/St Julien/Ginasservin.
- Les sentiers thématiques : moyen idéal pour découvrir et comprendre l'environnement naturel et culturel dans lequel nous vivons. Sur ces sentiers, des haltes sont proposées : simples repères ou panneaux informatifs ; elles invitent à la « pause », elles suggèrent l'observation, elles suscitent des questions... Plusieurs sentiers thématiques ont été aménagés ces dernières années : le sentier « découverte » de Bieux, le sentier naturaliste des Salles-sur-Verdon, les sentiers botaniques d'Esparron-de-Verdon et de Moustiers-St-Marie, le chemin de l'Eau à Artignoso, le sentier des Charbonniers à Baudinard, le sentier « découverte » de Châteauneuf les Moustiers, le sentier du Léopard au Point Sublime, le sentier botanique de Trigance.

Le développement de la randonnée repose également sur la promotion et l'information

En s'appuyant sur cet énorme travail collectif réalisé au niveau de la randonnée et afin de faire connaître l'ensemble du territoire du Verdon, le Parc en collaboration avec l'ADRI vient de co-éditer le *Guide de découverte par les chemins...* à pied, à cheval et à vélo.

Ce guide présente, en 192 pages, les sentiers intercommunaux du Verdon en incitant à la découverte des patrimoines naturels et culturels qui le jalonnent. Car, ne l'oublions pas, la randonnée est une excellente façon de découvrir un pays...



Pour vous donner un avant-goût du guide, en voici un extrait :

« INVITATION A LA DECOUVERTE »

Tout autour des gorges les plus profondes d'Europe, le Parc naturel régional du Verdon offre une infinie variété de paysages, qui vont des vallées présalpines aux coteaux méditerranéens du Var.

Des paysages où se sont donnés rendez-vous des montagnes et des gorges, des plateaux et des collines, une rivière verte et des champs bleus, et qui semblent avoir été cabés pour le plaisir de marcher, de grimper ou de s'enfoncer au cœur des forêts... à pied, à cheval, à VTT...

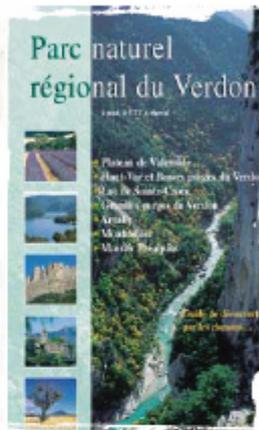
Le guide est vendu à la Maison du Parc au prix de 13,60€ ainsi que dans toutes les librairies et points de vente du diffuseur officiel du Guide, Editeur

Au-delà de ce guide, et depuis 1996, le Parc a une véritable politique de promotion de la randonnée qui passe par l'édition de différents documents dont l'objectif principal est d'informer les randonneurs. Ainsi, rappelons qu'il existe :

- Une collection de "livrets découverte", joliment illustrés, qui ont pour principal objectif d'accompagner, de façon pédagogique, le promeneur dans ses pérégrinations sur les sentiers thématiques du Parc. Cette collection est actuellement forte de

7 titres : le sentier découverte de Bieux, le chemin de l'Eau d'Artignosc, le sentier botanique d'Esparron-de-Verdon, le sentier découverte de Chateaufort-les-Monstiers, le sentier du Léopard au Point Sublime, la route du gypse de St-Jurs à Riez (en préparation), et le livret « Sur les chemins du patrimoine » qui accompagne l'opération du même nom dont nous vous parlions dans le précédent numéro (mars 2002) de Par Nature. Ces livres sont disponibles dans certains Offices de Tourisme et à la Maison du Parc.

- Une plaquette présentant toutes les possibilités de randonnée sur le territoire du Parc et donnant toutes les informations utiles aux randonneurs. Cette plaquette est disponible dans les Offices de Tourisme et à la Maison du Parc.



Opération Villages Fleuris

Ce concours récompense chaque année les villages et les particuliers qui participent par leur action à l'embellissement et au fleurissement de leur commune. Mais ce que ce concours apporte surtout c'est une amélioration de notre cadre de vie et de l'accueil des visiteurs.

Cette année encore, plusieurs communes et habitants du Parc ont reçu des récompenses.

Côté Alpes de Haute-Provence, c'est Rougon qui reçoit le premier prix et St-Laurent-du-Verdon le troisième. Mesdames et Messieurs Pollerdi de Montagnac-Montpezat, Figuière de Riez et Roussel de St-Laurent-du-Verdon ont été également récompensés au titre de leur action personnelle.

Côté Var, deux communes se sont vu attribuer le premier prix dans leurs catégories respectives : Montmeyan et La Verdère. Les particuliers lauréats sont Mesdames et Messieurs Maestri et Biava de Vinon-sur-Verdon et Chavaroc de Moinsac-Bellevue.

Un grand bravo à tous les gagnants et remercions aux autres participants que ce concours se déroule chaque année ...

**A vos balcons, jardins, terrasses...
et bonne chance à tous !**



FETE DE PRINTEMPS AUX SALLES-SUR-VERDON

Cette année encore, la municipalité des Salles-sur-Verdon a organisé une Fête de Printemps sur le thème du patrimoine naturel et culturel du Verdon avec la participation des associations du village et du territoire.

Dès le vendredi soir, on a pu écouter un concert plein de joie et d'émotion du groupe PARO-PLAPI. Le samedi, les associations se sont mobilisées pour animer l'ensemble de la journée : « Mémoire des Salles-sur-Verdon » a rencontré un grand succès avec, entre autres son diaporama qui n'a laissé personne indifférent. CADE et la Maison des Lacs ont, comme chaque année, organisé un Rallye Environnement auquel

120 personnes ont participé. L'après-midi, les animations dansées et chantées de PAYS ET GENS DU VERDON ont rythmé les interventions des artistes sur les murs du village, au grand étonnement de tous. La journée s'est achevée en apothéose par un magnifique feu d'artifice suivi d'un baléti animé par Jean-Pierre ESTEBE, Gaspard DOUSSIERE et Jean-Mari CARLOTTI. Le dimanche fut consacré à la 4ème

Randonnée Internationale d'Aviron organisée par l'Aviron Club du Verdon, qui s'est terminée, une fois encore, en joyeuses ripailles avec la BANDA DAOU PAJOUN et l'incontournable concours de pétanque. Quel plaisir que ces trois jours de fête célébrant le Verdon et...

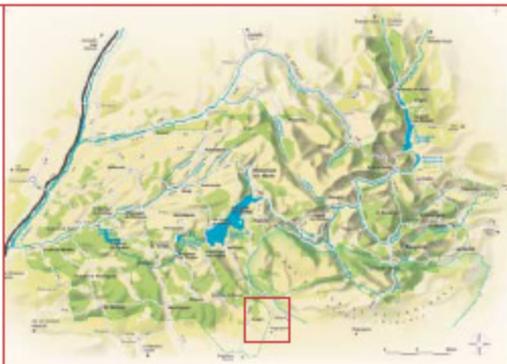
**VIVEMENT L'ANNEE
PROCHAINE !**



Aups

à nouveau dans le périmètre du Parc

Depuis plus de deux ans, la commune d'Aups avait souhaité être intégrée au périmètre du Parc. Le décret portant classement de la commune d'Aups dans le Parc naturel régional du Verdon a été signé par l'ancien Premier Ministre, Monsieur Lionel Jospin, le 25 mars dernier. Le Parc compte donc aujourd'hui 45 communes et une communauté de communes.



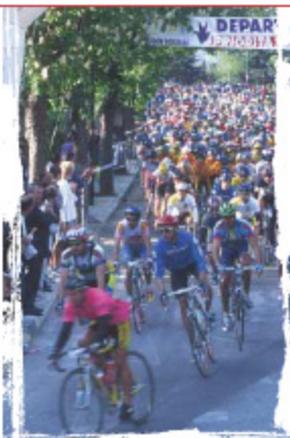
« Quand chasse rime avec préservation de l'environnement »

C'est en mars 2000 que, pour la première fois, la Société de Chasse d'Aups décide d'organiser une vaste opération de nettoyage de la forêt. Il s'agit alors de retourner sur les lieux de chasse afin d'y ramasser les cartouches et autres déchets laissés au cours de la saison.

Le résultat de cette première opération fut maigre, mais elle fut l'occasion de constater que de nombreux déchets traînaient le long des routes et aux abords de la commune. Les chasseurs ont donc effectué un nettoyage de ces zones. Forte de ce succès, la société de chasse décida de renouveler cette action en 2001, à une diffé-

rence près, celle d'adapter le nettoyage aux besoins de la commune. En effet, cette année-là, la tempête de neige avait provoqué de gros dégâts dans la forêt. L'objectif fut donc de nettoyer chemins et sentiers forestiers.

En 2002, à nouveau, les abords de la commune furent nettoyés. Au bout de trois ans, cette action remportant toujours le même succès et le résultat restant toujours aussi probant, il a été décidé que cette opération serait pérennisée et adaptée chaque année aux besoins de la commune. Il est à signaler l'important soutien logistique et technique apporté par la commune.



Gréoux les Bains et Les Boucles du Verdon

Pour la cinquième année consécutive, Gréoux-les-Bains accueille donc Les Boucles du Verdon, épreuve comptant pour le Trophée Label d'Or (un challenge concernant uniquement 12 épreuves cyclosporatives à travers l'hexagone).

Première épreuve de masse du département, Les Boucles du Verdon n'ont d'ailleurs jamais cessé d'évoluer : après avoir rassemblé 1200 participants dès son lancement, elle réunit depuis trois ans quelques 1500 cycles représentant l'ensemble des départements français et pas moins de six pays limitrophes.

La Fédération Française de Cyclisme l'a sélectionnée pour la qualité de sa course, aussi bien sur un plan sportif (des tracés sélectifs et somptueux) qu'au niveau de l'organisation.

Donc rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle épreuve.

Renseignements :
04 92 74 22 81 ou 04 92 78 01 08

Gréoux-les-Bains est une cité provençale dont l'environnement exceptionnel fait un lieu privilégié des randonneurs et des amateurs de sports « nature ». Ces grandes étendues offrent naturellement aux cavaliers et aux cyclistes un espace de prédilection. C'est pourquoi Les Boucles du Verdon ont choisi cette commune pour y organiser leur très difficile et très remarquable épreuve cycliste.



Coup de projecteur

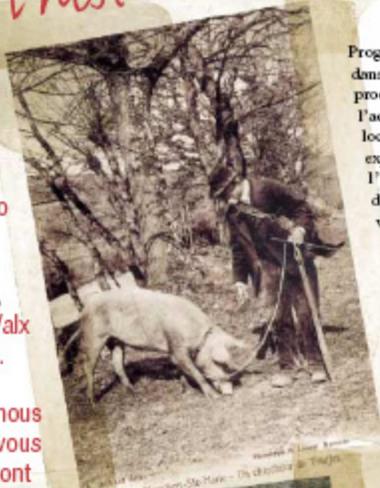
domaine de Valx l'histoire d'une famille

Dans le précédent numéro de « Par nature » nous vous présentions les nouveaux locaux du Parc, situé dans la Bastide de Valx à Moustiers-Sainte-Marie. Afin de mieux vous faire connaître ce Domaine, il nous paraissait intéressant de vous faire découvrir ceux qui l'ont façonné et le façonnent encore aujourd'hui.

En effet, la Famille BOUSQUET y est présente depuis cinq générations. Aujourd'hui encore Carine BOUSQUET et son mari Olivier HIDALGO continuent d'exploiter légitimement la partie agricole du Domaine.

Tout a commencé à la fin du XIX^e siècle. Le domaine est alors propriété de la famille Aillaud. Emilien BOUSQUET et son père s'installent en tant que bergers. Bien qu'elle fut basée essentiellement sur l'élevage, ils diversifient bientôt leur activité agricole d'où l'aménagement des canaux d'irrigation permettant d'innover pour s'orienter vers la polyculture.

Si la truffe était déjà présente de façon spontanée dans la région, la famille BOUSQUET fut l'une des premières à miser sur la trufficulture, la développant sur le Domaine de Valx.



Progressivement, elle se fait une réputation dans le milieu de la truffe, au niveau de la production et de la commercialisation entraînant l'activité de courtage dans les différents marchés locaux. De par sa notoriété, forte de ses expériences, la famille Bousquet qui maîtrisait l'inoculation de la *Tuber Melanosporum*, développe une pépinière de plants mycorhizés à vocation truffière reconnue par la profession.

Cet héritage fut tout naturellement repris par Carine et Olivier dans les années 90. Ceux-ci étant les garants d'un savoir-faire, ils continuent de maintenir sur ce site une trufficulture dans le respect de la tradition, tout en intégrant et développant de nouvelles méthodes en ce qui concerne les cultures et la pépinière.

Alors que le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, qui est le nouveau propriétaire du Domaine et le Parc, réfléchit aujourd'hui au mode de gestion le plus adapté à mettre en œuvre sur le site, la présence de ces deux jeunes agriculteurs représente un atout. En effet, ces derniers sont garants de la mémoire des lieux, soucieux de son devenir et de la pérennisation du patrimoine agricole. C'est d'ailleurs ce qui a incité le Conservatoire à les maintenir sur place au travers d'une convention, cette dernière permettant d'envisager un projet commun.

Une fois celui-ci défini, le domaine de Valx doit illustrer la manière dont un agriculteur, en collaboration avec le Conservatoire du Littoral et le Parc, peut mettre en œuvre un projet basé sur la protection et la valorisation du patrimoine agricole, culturel et naturel.

Contact :

Carine BOUSQUET
et Olivier HIDALGO
Quartier Saint-Clair
04360 MOUSTIERS-SAINTE-
MARIE
Tél : 06 85 29 37 30

Contact au Parc : Mathias FRANKO,
Chargé de mission

Métier :

santonnier

Frédéric Mistral disait :

« Les santons sont des fleurs
que l'on cueille en hiver. »

Gérard Moine est né à Marseille en 1953. Après une formation aux Beaux-Arts de Marseille, il devient peintre portraitiste à Paris, Place du Tertre. Là, il expose avec succès ses peintures et ses sculptures. Mais sa vraie passion se trouve au milieu des santons. Son grand-père lui a légué des crèches et l'envie de « mettre en mouvement » ces personnages inanimés, de leur donner une âme, devient de plus en plus pressante.

C'est en avril 1994 qu'il crée sa première « Crèche de Haute-Provence » où il donne vie à un village de la fin du 19^e siècle. Les métiers et la vie d'antan y sont représentés. Il s'agit en réalité d'un véritable écosystème miniature.

A travers cette première expérience, le santon devient pour Gérard Moine le moyen de pérenniser des métiers en voie de disparition.

Passionné et humble, malgré une reconnaissance hors de nos frontières, Gérard Moine est un créateur qui possède le don de faire sortir de l'argile un personnage et de lui donner vie.

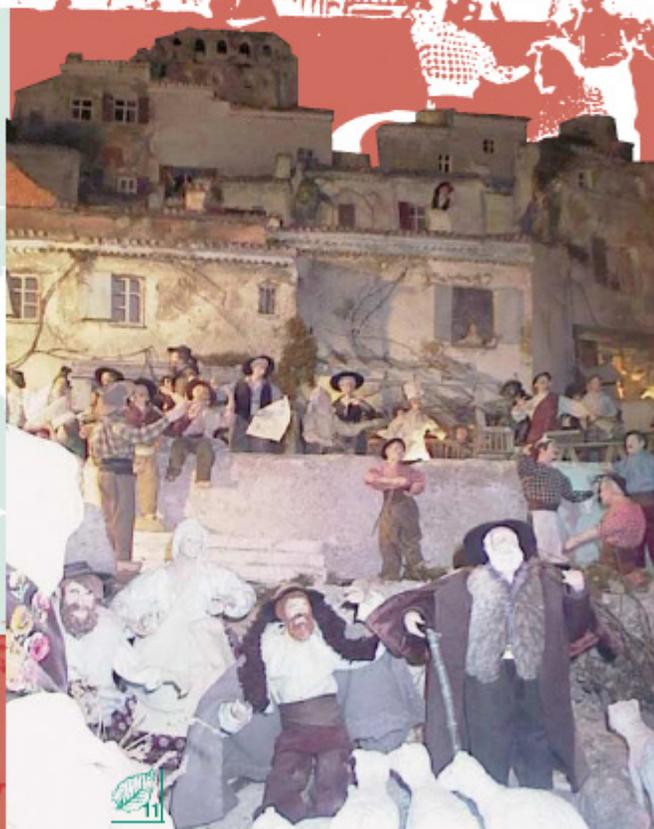
En 1997, il réalise la crèche des Alpes du Sud dans les vitrines d'un grand magasin du Boulevard Hausmann à Paris. Il en profite pour exposer ses crèches anciennes et sa collection de moules du 18^e siècle.

Inatiable sur l'histoire du santon, il aime le dévoiler au travers de sa façon provençale.

La restauration de vieux santons est une autre de ses passions comme, actuellement les santons en carton-pâte de l'église Notre-Dame-de-Romigier.

Par ailleurs, il s'intéresse sur tous les vieux métiers du plateau de Valensole qui tombent dans l'oubli, tels que leassage des amandes, l'élevage du ver à soie,....L'ambition est bien évidemment de leur donner une seconde vie à travers ses créations.

Son épouse Martine, l'encourage et l'épaula dans cette tâche.



Vous pouvez admirer les santons de
G. Moine à la Crèche de Haute-Provence,
36, avenue des Alpes
04890 Créoux-les-Bains
Tél. 04 92 77 61 08
Fax 04 92 77 64 59
e-mail : santonsmoine@free.fr

DES ECOGARDES POUR LE PARC

Le territoire du Verdon est un espace naturel remarquable mais fragile. Chaque été, certains sites sont surfréquentés par les visiteurs. Il en découle des problèmes de dégradation de l'environnement et d'insécurité (accidents, vols, incendie...). Conscients de cette situation, les élus du Parc ont décidé d'organiser, dès cet été, une équipe d'écogardes.

Pour cette première expérience, financée par l'Europe, l'Etat, la Région, et les Conseils généraux du Var et des Alpes de Haute-Provence, le Parc a recruté une équipe de 10 personnes. La zone d'intervention a été volontairement concentrée sur abords immédiats du Verdon. Les écogardes patrouillent sur les sentiers de randonnée, les plages, les parkings ou dans les manifestations les plus fréquentées, sept jours sur sept, du 1er juillet au 31 août. Leur mission consiste à sensibiliser et informer les visiteurs.

sur les richesses de notre territoire et leur fragilité ; à suggérer des activités de découverte du Verdon respectueuses de l'environnement et en dehors des zones surfréquentées. Enfin, par leur simple présence, ils participent à la sécurisation des sites touristiques.

Cette opération, n'aurait pu être envisagée sans une collaboration étroite avec le STVU d'entretien des berges de Rougon à Allos et avec le Groupement d'Exploitation Hydraulique de Haute Provence (des patrouilles communes sont régulièrement organisées), ni sans une coordination avec l'Office National des Forêts, la gendarmerie, les pompiers et les gardes-champêtres.

Ahors si vous rencontrez une équipe d'écogardes, réservez-leur un bon accueil...

Contact au parc :
Jean-Philippe GALLET

Fête du Parc

La période électorale et les changements qu'elle entraîne sont toujours synonymes de période sensible pour les institutions et leurs partenaires professionnels. Pour cette raison, la décision a été prise de repousser la date de la Fête du Parc au samedi 14 septembre au Domaine de Vaux à Moustiers Ste Marie. Marché paysan, marché de la création, animations sur l'eau, la géologie..., démonstration de chien de berger..., jeux pour enfants, expositions, concert, contes, découverte naturaliste, conférences, festival du film environnemental... animeront cette journée de rencontre et de fête. Alors, rendez-vous au 14 septembre !

Contact au Parc : Marianne Mailhot et Elisabeth Brun

« CARNET ROSE : trois naissances très attendues »



Il aum fallu attendre trois ans avant de voir éclore les premiers œufs des Vautours fauves réintroduits dans les gorges du Verdon.

Désormais les trois oisillons disposent de 4 mois pour apprendre à voler sous la surveillance de leurs parents qui se relaient pour les nourrir.

En attendant leur envol, n'oubliez pas que la confirmation du succès de cette opération dépend de la tranquillité qui est accordée aux oisillons. Laissons-les donc grandir en paix et goûtons le spectacle des ballets aériens des vautours adultes au-dessus des gorges.

Pour en savoir plus : Ligue pour la Protection des Oiseaux
Groupe Verdon : 04.92.83.69.55
PNR du Verdon
Jean-Philippe GALLET



Le Parc
en bref

Un éleveur au secours de la biodiversité

C'est sur la commune de La Verdière que vit Franck Pourrières. Ce jeune éleveur d'o-vins a, dès son installation en septembre 2000, opté pour une agriculture respectueuse de l'environnement (agriculture biologique, race locale, valorisation de prairies naturelles, de parcours et de landes).

Quelques mois après son installation, le Conservatoire d'Etude des Ecosystèmes de Provence (CEEP), lui a proposé d'être gestionnaire du Domaine de La Rabelle, ce qu'il a accepté.

Le Parc et ses partenaires le CEEP et l'Office National des Forêts (ONF), ont aussi souhaité s'impliquer dans la gestion de ce domaine.

Un technicien du Parc a donc, en collaboration avec le Centre d'Etude et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée (CER-PAM), aidé au montage du Contrat Territorial d'Exploitation de cet éleveur.

Ce contrat va apporter à l'éleveur des financements pour conforter son installation agricole, ce dans un triple objectif de limitation des risques d'incendie, de maintien de la biodiversité et d'entretien des éléments paysagers de l'exploitation.

Contact au Parc : Mathias FRANKO
Contact au CEEP : Dominique ROMBAUT

Des plaisirs authentiques...

Cette année encore la Chambre d'Agriculture du Var organise les lundi 22 juillet à Baudouin et mardi 14 août à Trigance une fête du terroir. Au programme un grand marché paysan, des démonstrations artisanales, des expositions, des animations musicales, des jeux, ... Bien entendu, nos papilles seront également à la fête avec la dégustation de ces produits issus de notre terroir.

Les nouveaux arrivés dans l'équipe du Parc :



Olivier LEVASSEUR

Nouvel animateur du « Schéma des activités de pleine nature », Olivier nous vient des Alpes où il a suivi ses études en « aménagement et environnement des pays de montagnes ».



Pierre CARTIER

Nouveau chargé de mission de l'« Opération Grand Site des Gorges du Verdon », il nous rejoint après avoir passé plus de quatre ans sur une opération similaire dans le Massif du Canigou.

Bienvenue à tous les deux !